

l'intention de vous saisir prochainement d'une mesure qui comblera cette lacune des plus importante dans notre appareil gouvernemental.

Membres de la Chambre des communes,

Durant la session, vous serez priés de voter les fonds requis pour les services et les paiements autorisés par le Parlement. Outre cela, le programme législatif que propose le Gouvernement est très étendu, mais bon nombre de ses articles vous sont déjà connus ou ils ne portent pas à la controverse. Le Premier ministre déposera, dans le courant de la journée, une liste des projets de loi qui traitent des questions dont j'ai parlé, et d'autres parties du programme vous seront présentées au cours de la session. Il est très important pour le bon gouvernement du pays dans les années à venir que les propositions de la présente session soient réglées. Le Canada, à l'instar d'autres pays démocratiques, doit aujourd'hui faire face à un défi décisif. Il doit s'adapter à de nouvelles circonstances et à de nouvelles exigences ou il faillira à la tâche. Un tel défi n'a rien d'abstrait; c'est une confrontation qui vous sera imposée en raison de votre élection au présent Parlement.

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la Divine Providence vous éclairer dans vos délibérations.

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre) propose:

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux chambres du Parlement soit pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je demande à la Chambre la permission de déposer une liste des titres de plusieurs projets de lois mentionnés dans le discours de Son Excellence et je demanderais que cette liste de titres soit imprimée dans le hansard d'aujourd'hui.

M. l'Orateur: Est-on d'accord pour que la liste des projets de lois mentionnés dans le discours de Son Excellence soit imprimée dans le hansard d'aujourd'hui?

(La motion est adoptée.)

[Note de l'éditeur: Voici la liste des mesures auxquelles Son Excellence le Gouverneur général a fait allusion.]

1. Loi concernant le statut des langues officielles du Canada.

2. Loi modifiant la Loi sur la publication des lois.

3. Loi modifiant la Loi sur les postes.

4. Loi modifiant la Loi sur le tarif des douanes.

5. Loi portant création de l'Office canadien de la radiodiffusion éducative.

6. Loi concernant l'organisation du gouvernement du Canada et les questions connexes ou accessoires.

7. Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

8. Loi modifiant la Loi sur le crédit agricole.

9. Loi modifiant la Loi sur le crédit accordé aux syndicats de machines agricoles.

10. Loi modifiant la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies.

11. Loi modifiant la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche.

12. Loi modifiant la Loi sur les brevets, la Loi sur les marques de commerce et la Loi des aliments et drogues.

13. Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail.

14. Loi modifiant la Loi sur la preuve au Canada.

15. Loi modifiant la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

16. Loi modifiant la Loi sur la protection des eaux navigables.

17. Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemins de fer dans la province d'Alberta depuis les environs de Windfall sur le prolongement de Windfall jusqu'à la subdivision de Sangudo des Chemins de fer nationaux du Canada, vers l'ouest, sur une distance d'environ 51 milles, jusqu'à la propriété de Bigstone de la Pan American Petroleum Corporation, ainsi que d'un embranchement de raccordement se prolongeant vers le nord, sur une distance d'environ 9 milles, jusqu'à la propriété de South Kaybob de la Hudson's Bay Oil & Gas Company Limited et de ses associés.

18. Loi concernant le poinçonnage des articles contenant des métaux précieux.

19. Loi concernant la production et la conservation du pétrole et du gaz dans le territoire du Yukon et les territoires du Nord-Ouest.

20. Loi établissant une société de communications par satellite.

21. Loi réglant le commerce interprovincial et d'exportation du poisson d'eau douce.

22. Loi établissant la Société de développement des exportations.

23. Loi modifiant la Loi sur les accords de Bretton Woods et la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes.

24. Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada.

25. Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux.

26. Loi concernant les minéraux du territoire du Yukon.